



Association Michel Dinet

Compte rendu de l'AG du 6 octobre 2018 à Neuves-Maisons

Après Vannes-le-Châtel (2015) et Toul (2016 et 2017), l'assemblée générale statutaire de l'Association Michel Dinet s'est tenue à Neuves-Maisons le 6 octobre 2018, salle Jean L'Hôte, dans le cadre de la Première Fête de la Fraternité par l'une des collectivités ayant signé la charte « Faites de la Fraternité ».

Une cinquantaine de personnes étaient présentes, parmi lesquelles : le député Dominique Potier, le président du Conseil départemental Mathieu Klein et sa vice-présidente Agnès Marchand, ainsi que plusieurs élus. Le quorum est atteint. Pouvoir de Claudy Lebreton à Claude Grivel.

Excusés : Valérie Florentin, Josette Dinet, Y-M Szymuziak, Jacques Florentin, Henri Chanut, André Rossinot, Alde Harmand et Alain Casoni.

Après l'accueil chaleureux du maire Jean-Paul Vinchelin, le Président Denis Simermann ouvre la séance. Il revient sur les orientations décidées l'année précédente et souligne que l'AMD a peut-être été trop ambitieuse, vu le nombre de projets évoqués. D'où la nécessité d'un étalage dans le temps.

Par ailleurs, le départ « subit et non expliqué » de deux étudiantes en service civique n'a rien arrangé. Enfin, les actions menées sont portées par « un conseil d'administration et un bureau dont les membres sont fortement mobilisés et sollicités par ailleurs, soit par des activités associatives, électives ou professionnelles ».

Malgré divers engagements (publications, rencontres « Avancer en Fraternité », « Ensemble on tourne »... participations au Marché du monde...) il est clair, aujourd'hui, que l'AMD mobilise, prioritairement, un public averti, et de surcroît, très attaché à la personne de Michel. Dès lors, annonce le Président, « il nous a semblé indispensable de renforcer notre communication autour du principe, du concept, et surtout de valeur de Fraternité, de continuer à mobiliser en direction des publics ciblés (notamment les jeunes) mais de nous positionner - aussi - en direction des publics non ciblés (anonymes, de tous âges...) qui fréquentent les établissements et lieux publics ».

D'où la volonté affichée par l'AMD de mettre en avant, comme figure de proue, « la Fraternité en actes » et d'afficher cette orientation en l'associant au nom de notre association. (Voir le site internet). « C'était déjà dans cet esprit que nous avons initié, quelques mois auparavant, notre Facebook en lui donnant le nom de « Fraternité en actes », précise-t-il.

xxx

Parmi les initiatives, il en a une dont l'AMD peut être fière, avec la pérennisation du projet « Ensemble on tourne » mené en direction des publics scolaires et la réalisation de vidéos d'une minute trente, bâties sur le thème de la fraternité.

Un projet mené avec l'Education Nationale, en partenariat avec la MAIF, la MGEN, l'association Citoyenneté Active Lorraine et le CERFAV de Vannes-le-Châtel.

Et avec le soutien du Conseil départemental, de l'État, et de cinq villes : Toul, Neuves-Maisons, Briey, Malzéville et Ceintrey.

Une vraie réussite ! Pour 2019, ce sont les enfants et adolescents du bassin scolaire de Briey qui sont engagés dans l'opération.

xxx

Autre belle et grande initiative : la production du kiosque « Aux 400 coups de mains », fruit d'une réflexion menée après la publication des actes de la soirée « Avancer en Fraternité », à laquelle ont participé le philosophe Abdennour Bidar et plus de 200 personnes dans les locaux du Conseil départemental ! Une réflexion et une initiative saluée, à l'automne 2017, par le Préfet de Meurthe-et-Moselle.

Ce kiosque est aujourd'hui opérationnel ! Sa conception a été confiée à l'agence Phonem. Sylvie Nardi, sa directrice, présente devant l'assemblée, ce formidable outil qui interpelle tout un chacun et ouvre des fenêtres sur la Fraternité ! Un outil destiné à « voyager » pour faire partager un contenu et des interrogations, riches de sens !

xxx

Dans la foulée, Sylvie Nardi présente le site internet, aux couleurs de « la Fraternité en Actes », tout en conservant, bien évidemment, l'esprit et la méthode de Michel Dinet, qui continuent de nous lier, de nous enrichir... Et nous faire réfléchir !

xxx

Autre projet initié par l'AMD : la création d'un « jardin » dédié à Michel, et qui se veut espace de rencontres, d'animations, de culture, à Vannes-le-Châtel.

Le vice-président Claude Grivel présente ce dossier avant que Philippe Parmentier, président de la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud-Toulois ne prenne la parole. L'élu confirme que ce projet a été validé par la collectivité territoriale et que la zone ciblée (1,5 hectare) a changé de vocation pour devenir une zone économique et de loisirs. Il propose une réunion pour porter ce projet en commun. Si l'AMD est initiatrice de ce dossier, comment peut-elle s'impliquer, et

avec quels moyens financiers et humains ? Le sujet va être évoqué très prochainement.

Intervention de Nathalie Hameau-Kinderstuhl : « Je tiens beaucoup à ce projet pour réactiver la Fraternité et la citoyenneté sur le territoire ».

xxx

Rapport financier

Le montant des dépenses s'élève à un total de 25.578,88 € pour un montant de recettes de 32.275,45 €. Soit un solde excédentaire de 6.698,57 € au titre de l'exercice 2017.

Concernant les produits : le nombre d'adhérents en 2017 était de 123 + douze personnes morales, pour un montant de 2.812 €.

Les ventes des produits sont logiquement en régression (vente de livres et divers) pour un montant de 1337 €.

Concernant les charges : 1.562 € ont été consacrés pour la réalisation des cartes de la Fraternité et la ré-impression de divers documents propres à l'AMD. (Bulletins d'adhésion notamment).

19.800 € pour la partie conceptuelle du kiosque et sa promotion à travers différents documents et supports de communication.

500 € en soutien à l'association François Camatte.

L'excédent antérieur était de 51.265,76 €. Le solde positif affiché (57.962,33 €) est destiné à financer le kiosque et les animations autour du thème « 400 coups de main ».

Orientations 2018

Le Président les présente une à une : Lancement de la seconde Fête de la Fraternité en 2019 dans une ville qui a signé la charte ; animations autour du kiosque ; développement des réseaux sociaux et du site ; poursuite de l'action « Ensemble on tourne » avec les scolaires ; poursuite également des réflexions déjà engagées sur « la Pensée de Michel » et la singularité de sa méthode ; poursuite enfin du projet « le jardin-déambulation » à Vannes-le-Châtel.

xxx

Passage aux votes : unanimité pour le rapport moral, les comptes de résultats 2017 et le budget prévisionnel.

xxx

Renouvellement du CA : Six membres sont renouvelables : Cécile de Blic, Denis Simermann, Mathieu Klein, Michel Brunner, Philippe Maire et Valérie Florentin.

xxx

La parole circule

- Claude Richard propose que le kiosque puisse être installé au Château de Lunéville et à Sion.

- François Hanot (Citoyenneté Active Lorraine) souligne la nécessité, aujourd'hui, de valoriser et de prendre en compte les heures de bénévolat et de les faire figurer dans les comptes de l'association.

- Le Président Mathieu Klein ayant du quitter l'assemblée, Agnès Marchand prend la parole, au titre du Conseil départemental, pour dire combien « l'AMD est légitime ». Elle souligne la dimension nationale de Michel et affirme que « le futur jardin doit être un lieu vivant, pas un jardin du souvenir ».

- Dominique Potier salue le travail mené par le petit groupe qui œuvre au sein de l'AMD. « Vous êtes bien davantage que des animateurs. Vous êtes les gardiens d'une somme de savoirs. Dans un monde où des fragilités sont de plus en plus visibles (dérives climatiques, démocratie en Europe, dignité humaine bafouée... que nous dit Michel ? Que la République doit être populaire pour être réelle ; et qu'il n'y a pas d'accès à l'universel sans enracinement ! ».

Une belle formule, en guise de conclusion.

Le Secrétaire
Michel Brunner

Le Trésorier
Philippe Maire

Le Président
Denis Simermann